

Initiative Justice Climatique et Environnementale en RDC

THE
CARTER CENTER



Depuis 2007, le Programme Gouvernance des Industries Extractives du Centre Carter travaille pour que les richesses extractives du pays contribuent au développement durable des populations congolaises. A cette fin, le programme promeut la transparence, la redevabilité et la protection des droits humains dans le secteur extractif de la RDC. Nos actions ont contribué à la mise en capacité des acteurs nationaux de la société civile, ainsi qu'à plusieurs progrès substantiels en matière de transparence et de divulgation des informations, de protection des droits des communautés locales et de réformes légales dans le secteur extractif du pays.

Pourquoi la Justice Climatique & Environnementale en RDC ?

La République Démocratique du Congo (RDC) compte parmi les pays clés pour atteindre les objectifs de décarbonation établis par la communauté internationale dans le cadre des stratégies de lutte contre le changement climatique. Le pays détient environ 60% de l'ensemble des forêts du Bassin du Congo et d'immenses ressources en minerais stratégiques, c'est-à-dire ceux nécessaires à la transition énergétique mondiale. La RDC est le plus grand producteur mondial de cobalt (plus de 70% de la production mondiale), deuxième producteur mondial de cuivre et dispose d'importants gisements de coltan, de lithium et de terres rares. Le processus de sortie des énergies fossiles en faveur des énergies vertes accroît la compétition internationale sur l'accès à ces minerais stratégiques, dont la demande devra quadrupler d'ici 2040, afin d'atteindre les engagements des Accords de Paris sur le climat.

Cependant, la position stratégique de la RDC sur les enjeux de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique contraste nettement avec la vulnérabilité des populations congolaises face aux impacts du changement climatique et à l'injustice structurelle dans le partage des richesses et de la prospérité générées par les minerais stratégiques du pays.

D'après les résultats du travail du Centre Carter dans le secteur extractif de la RDC, la répartition des richesses générées tout au long des chaînes d'approvisionnement et d'utilisation des ressources extractives du pays, en particulier les minerais stratégiques, reste inéquitable entre les populations congolaises, les investisseurs et les consommateurs finaux, et ces populations comptent parmi les plus vulnérables aux effets du changement climatique.

Pour le Centre Carter, cette situation ambivalente souligne la nécessité d'une transition énergétique plus équitable pour les populations congolaises. Ainsi, en accord avec les objectifs du Centre Carter sur le climat, un processus de recadrage de la vision et des objectifs du Programme Gouvernance des Industries Extractives a été lancé en 2022 afin de mieux refléter notre engagement en faveur de la justice et de l'équité pour les populations congolaises dans le contexte de la transition énergétique globale et de lutte contre le changement climatique.

Pour formaliser cette nouvelle orientation stratégique, le Programme Gouvernance des Industries Extractives est rebaptisé. Il devient « **Initiative Justice Climatique & Environnementale** ». Cette Initiative entend promouvoir une *transition juste* ancrée dans les droits des populations congolaises afin de garantir un partage équitable des richesses et de la prospérité dans les chaînes des valeurs des minerais stratégiques de la RDC ainsi qu'une meilleure adaptation des populations congolaises au changement climatique.

Le Centre Carter tire parti de son pouvoir de rassemblement pour faciliter le dialogue entre les parties prenantes et maintient un engagement solide avec les plateformes régionales et internationales de gouvernance et de transparence. Ce virage stratégique ambitionne de placer le Centre Carter au centre des initiatives et des discussions nationales, régionales et mondiales sur la transition énergétique globale et l'adaptation au changement climatique en faveur des populations congolaises.



Effets de l'exploitation minière sur l'environnement.

Crédit photo : Centre Carter

Vision et objectif de l'Initiative Justice Climatique & Environnementale

Notre vision :

Les populations congolaises obtiennent une meilleure répartition des richesses générées par l'exploitation de leurs ressources naturelles, améliorent leur bien-être et ont accès à des mécanismes efficaces d'adaptation et de résilience face aux risques climatiques et aux impacts environnementaux de l'extraction des ressources extractives.

Notre objectif stratégique :

Contribuer à une **Transition Juste** et à la mise en place des politiques efficaces d'adaptation et de résilience des populations congolaises face aux impacts et risques climatiques, environnementaux et extractifs.

Nos objectifs spécifiques :

- *Autonomiser les acteurs sociaux et les citoyens congolais*

Nous ambitionnons de poursuivre et d'amplifier le travail de renforcement et d'autonomisation des acteurs sociaux et des citoyens congolais en les dotant des outils et des moyens nécessaires pour défendre leurs droits dans le contexte de transition énergétique mondiale et de la lutte contre le changement climatique, afin d'accéder à une répartition équitable des richesses générées par l'exploitation de leurs ressources extractives.

- *Soutenir le gouvernement congolais et surveiller son action*

A travers l'Initiative Justice Climatique et Environnementale, le Centre Carter entend mieux fournir, en toute indépendance, des conseils techniques au gouvernement congolais pour la mise en place de politiques efficaces sur la gestion des minerais stratégiques pouvant garantir une transition juste et une meilleure adaptation au changement climatique.

L'Initiative poursuivra le travail de suivi de l'action du gouvernement congolais pour s'assurer d'une gestion transparente, responsable et durable du secteur extractif dans l'intérêt des populations congolaises.

- *Promouvoir l'approvisionnement responsable et durable en minerais stratégiques de la RDC*

L'Initiative Justice Climatique et Environnementale promeut les bonnes pratiques et les standards de durabilité dans les chaînes d'approvisionnement en minerais stratégiques provenant de la RDC. Elle entend ainsi inciter davantage les entreprises extractives, les parties prenantes régionales et internationales et les utilisateurs finaux au respect des droits des populations congolaises et à l'adoption des approches responsables et équitables dans l'exploitation des ressources extractives de la RDC.



Le personnel du Centre Carter organise une session de formation de la société civile sur l'évaluation des impacts sur les droits de l'homme dans les communautés minières. *Crédit photo : Centre Carter*